



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET de l'OISE

## AVIS AU PUBLIC

Projet d'extension de la zone d'activités « des Cornouillers »  
sur le territoire de la commune de Sacy-le-Grand

Maître d'ouvrage : communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte

Par arrêté préfectoral du 15 novembre 2012, sont prescrites, du lundi 17 décembre 2012 au lundi 21 janvier 2013 inclus, sur le territoire de la commune de Sacy-le-Grand, les enquêtes publiques conjointes :

- portant sur l'utilité publique des travaux et acquisitions foncières nécessaires au projet d'extension de la zone d'activités « des Cornouillers » ;
- et parcellaire, à l'effet d'identifier la ou les parcelles à exproprier et leurs propriétaires ou ayants droits.

### Permanences du commissaire enquêteur

Conformément à l'ordonnance du tribunal administratif d'Amiens, M. Christophe BACHOLLE, consultant en agronomie et environnement, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et se tiendra à la disposition du public en mairie de Sacy-le-Grand aux dates et heures suivantes :

- le lundi 17 décembre 2012 de 16 H à 19 H
- le samedi 12 janvier 2013 de 09 H à 12 H
- le lundi 21 janvier 2013 de 16 H à 19 H

où toute correspondance pourra également lui être adressée.

M. Claude PIGOUCHE, commandant de police en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Il remplace le titulaire en cas d'empêchement et exerce alors ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.

### Dépôt des dossiers et registres

Pendant 36 jours consécutifs, les dossiers soumis à enquêtes seront mis à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de la mairie de Sacy-le-Grand et à la préfecture de l'Oise.

A l'issue des enquêtes, les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Sacy-le-Grand et à la préfecture de l'Oise - direction des relations avec les collectivités locales - bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme, pendant un an.

Pour le Préfet  
et par délégation,  
le Directeur par intérim

Sandrine GIRAULT